



158701 - Elle veut se mettre du kohol autour des yeux le vendredi et ses parents le lui interdisent

question

Mes père et mère m'interdisent de mettre du kohol au tour de mes yeux le vendredi. Je tiens à me mettre du kohol au tour des yeux le vendredi car c'est une pratique du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). Je ne sais pas ce qu'il faut faire: obéir à mes parents ou suivre la Sunna?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le fait de se mettre du kohol autour des yeux ne fait pas partie de la Sunna. Le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) n' a pas enseigné cet usage du kohol ce jour là. En revanche, selon la Sunna, le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) se mettait du kohol et encourageait les autres à le faire dans l'avantage de l'œil, sans viser un jour déterminé; ni le vendredi ni un autre.

L'usage du kohol par l'homme en guise de toilette est inacceptable dans beaucoup de sociétés.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a émis des réserves quant à sa permission dans la cadre de sa réponse à la question ci-dessus mentionnée. Cet usage peut entraîner des dégâts dans la mesure où il peut susciter des soupçons à l'égard de son auteur ou lui attirer des regards de désapprobation. Or, il ne convient pas qu'un musulman se mette dans une situation suspecte.

Si on y ajoute la désapprobation des père et mère, il faudrait alors leur obéir car leur attitude n'est dictée que par l'intérêt de leur enfant qu'il veulent mettre à l'abri de tout ce qui pourrait lui porter atteinte.



Allah le sait mieux.